Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 18

Artikel: Réponse à D'avril sourire
Autor: Marcel, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-217936

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

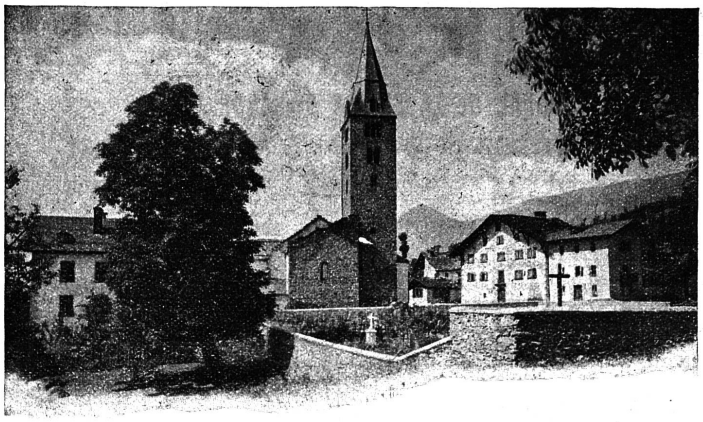

Saint-Germain de Savièze.

SAVIEZE

(Fragments extraits de la Notice de R. Rytz, traduite par Ch. Roten.)

C'est en 1878 que mon excellent et regretté ami, M. Charles Roten, ancien chancelier d'Etat du Valais, traduisait la très intéressante Notice, du peintre Rytz, sur Savièze, écrite dans l'année 1870. C'était au temps qui précéda la période de transition générale que devait marquer la fin du dix-neuvième siècle. A ce moment-là, le Valais n'avait pas encore subi la pleine emprise du tourisme, et les vallées latérales avaient conservé assez fidèlement jusqu'alors leurs anciennes coutumes et traditions, que le vingtième siècle se charge de transformer, un peu partout, jusque dans les coins les plus reculés du Vieux-Pays.

Cela dit, non sans quelque regret, nous laissons la parole à l'auteur :

La Paroisse de Savièze est fort ancienne ; elle se compose de neuf villages et hameaux, qui se nomment, en allant du Levant au Couchant, soit de la Sionne à la Morge : Drona, Montellier, Prinzières, St-Germain (l'église), La Cretta, Rouma, Ormona, Granois et Chandolin. Bien les « on dit » placent la première église paroissiale à Malerna (village aujourd'hui disparu), on trouve déjà en 1271 un curé qui intitule *Anselmus caratus Sti-Germani.* En 1277, un autre curé se nomme *Antonius, curatus de Drona et Sti-Germani ;* les suivants portent le titre de *Curatus Sti-Germani ou Saviezi.* St-Germain est le chef-lieu de la paroisse ; l'église paroissiale actuelle fut rebâtie en l'année 1525. A côté de celle-ci se trouvent la maison de commune et la maison d'école. Les villages de Drona, Rouma, Ormona, Granois et Chandolin ont aussi leur maison d'école.

Mais examinons d'un peu plus près les villages et le paysage de Savièze ainsi que sa population. Il s'y est conservé quelque chose de grand et de particulier dans les mœurs et les usages, dans le costume et dans le langage. Le type de la population se distingue d'une manière très avantageuse de ses voisins d'au delà de la Sionne et de la Morge. Le chiffre de la population de Savièze s'élève d'après le dernier recensement (1870) à 2013 âmes, dont 1006 de population masculine et 1009 féminine.

Les occupations sont celles qui résultent de la situation de la montagne : culture de la vigne et des champs, élève du bétail et économie alpestre.

Faisons donc notre petite excursion vers Savièze. Depuis Sion nous arrivons, après un petit quart d'heure de montée, à travers les vignobles, à un petit lac dont les bords sont garnis de roseaux et de bois ; droit au-dessus se dresse, taillé en pic, le mont du Mont-d'Orge, du haut duquel regardent fièrement les ruines du château du même nom. Dans les profondeurs du lac, couvert de nénuphars, on découvre aussi, assure-t-on, à certains temps, les murailles d'une ville disparue dans l'abîme, selon une légende.

Depuis l'extrémité du territoire de la ville, on arrive bientôt, par des prairies ensoleillées et des chemins ombragés, sur les terres de la commune de Savièze. Tout ce gai et charmant paysage est parsemé et entrecoupé de collines, couvertes de sombres forêts, de rochers, de vallons riants et plantureux, de coteaux aux pentes tour à tour douces et escarpées, de plaines de blés dorés et de prairies en fleurs. Des forêts d'arbres feuillus et de pins, des massifs d'arbres majestueux, forment avec les inflexions du sol, de belles lignes et des traits puissants dans ce tableau resplendissant. De petits villages semblent regarder timidement du sein des forêts de noyers, de cerisiers et de pommiers, tandis que d'autres villages apparaissent fièrement sur la hauteur. Aux villages succèdent les prairies, au milieu desquelles miroitent de petits étangs et des réservoirs d'eau. Puis suivent immédiatement les mayens, dans une expression magnifique, entourés de forêts de sapins, d'où leur nom : Mayens de la Zour (Forêts). Le tout est terminé, au sommet, par la longue arête du Prabé et par la Crettabessa aux coupes rocheuses et déchiquetées.

De petits coins pleins d'idylle et de charme, se marient dans ce coteau avec la nature grandiose qui forme une brillante perspective dans le lointain. Dans le fond, on aperçoit la vallée du Rhône, avec ses nombreux mamelons et châteaux ; au-dessus, la haute chaîne des montagnes, avec ses cimes resplendissantes, parmi lesquelles se dessinent plus particulièrement celles d'Evolène.

Sur notre chemin, nous rencontrons d'abord le village d'Ormona. Comme généralement à Savièze, les maisons sont ici construites en grande partie en bois, avec des fondements en pierre souvent assez élevés, percés de portes voûtées ; elles sont parfois garnies de treilles, de galeries en bois, d'ornements et d'inscriptions, et, en outre, de guirlandes de maïs suspendues sous les petites fenêtres. On trouve aussi des maisons entièrement en pierres, d'un effet très pittoresque.

Mais entrons dans une maison pour faire connaissance avec un intérieur saviézan. Par un escalier sombre, on arrive, en passant par une petite cuisine, ou à côté de celle-ci, dans la grande chambre de ménage, dont toute une face est garnie de petites fenêtres. Un couple de vieux parents nous reçoit amicalement ; l'homme est occupé à tourner la laine sur un dévidoir ; la roue tourne vivement. Mais bientôt on apporte une « channe » de muscat, (les Saviézans prononcent *Mouchecât),* qui est posée sur une longue table, devant la rangée de fenêtres. Des deux côtés de la table se trouvent deux longs bancs de bois ; contre la paroi en face se trouve le lit avec ses petits rideaux (et aussi quelques lits placés côte à côte ou au-dessus les uns des autres) ; devant eux se trouvent un coffre orné de sculptures. Puis vient le fourneau avec son recoin si commode ; à côté s'ouvre la chambre pour les filles de la maison. Contre la paroi, où la pendule fait son tic-tac, se trouvent de petits armoires, le râtelier avec toute sa rangée de channes, brillants, depuis la chopine (quartette), jusqu'au quarteron (marjosi) ; au-dessous, les assiettes, les tasses, les cuillers de bois et d'étain.

A la place d'honneur de la paroi, de nombreuses images de saints sont placées autour d'un crucifix fixé sur un morceau de tapisserie ou de soie brodée. Pendant le mois de mai, les bouquets de fleurs ornent la statue de la Madone. Sur la poutre principale du plafond est gravée une inscription invoquant la protection de Dieu sur la maison, ainsi que les noms des propriétaires, homme et femme, et le millésime.

(A suivre.) A. D.

RÉPONSE A D'AVRIL SOURIRE

Je reçois le « Vaudois Conteur »
Où quelques mots à mon adresse
Témoignent de votre bon cœur.
A ma personne on s'intéresse,
Cela me touche infiniment
Et je voudrais, pour vous répondre,
Disposer d'un plus long moment.
Hélas ! je dois me faire tondre,
Je dois me raser, me baigner,
Je dois retourner ma chemise,
Et m'habiller, et me peigner,
Enfin préparer ma valise
Courir à la gare et partir.
Avant une heure, mon train file !
Je ne puis beaucoup discourir
Avec vous, Madame (?) Camille.

J'ai médité sérieusement
Votre conseil, d'Avril Sourire,
Il est logique tellement
Que j'ai du finir par me dire :
« Nom d'une pipe ! Elle a raison.
Tu gagnerais à te soumettre.
Quitte tes parents, ta maison,
De les soucis, va te remettre.
Lausanne devient un enfer,
Les airs de Christine t'agacent,
Va-t'en, mon cher, cours changer d'air
Puisque ces airs nouveaux te lassent.
Fais tes adieux à tes amis,
Prends un billet pour la campagne
Et va récolter les semis
De ta campagne !

D'Avril Sourire, excusez-moi :
J'aurais une objection à faire.
Votre conseil est sage, en soi,
Mais je... mais je... (faut-il me taire ?)
Je n'ai pas de compagne. Là.
Je rougis d'avouer cela.
En vain je me gratte la tête...
Je cherche un moyen d'en sortir ;
Je vous l'assure : ça m'embête,
Je ne vais pas pouvoir partir !
Me marier ? c'est impossible,
J'ai vingt ans [1]*), pas de position.*
Vous riez ? ce n'est pas risible,
Trouvez donc une solution !
Me fiancer ? Vraiment, j'hésite
Car dans une heure mon train part ;
Il me faudrait agir trop vite !

Mon Dieu ! le temps passe, il est tard !
Que faire ? Dites-moi, quoi faire ?
Je ne puis pas rester ici
A fixer bêtement la terre.

Une idée ! Eurêka ! Voici :
Partons les deux, d'Avril Sourire,
Il n'y a pas d'autre moyen.

Et puis, je peux bien vous le dire :
Un départ vous ferait du bien.

André Marcel.

[1]) J'ai vingt ans pour les besoins du vers ; en prose j'en vingt-et-un, en réalité aussi.

L'EXÉCUTION DE DAVEL

Encore un dernier écho des fêtes en l'honneur de Davel.

La *Revue historique vaudoise* d'avril publie une lettre inédite trouvée dans les archives du château de La Sarraz, écrite deux jours après l'exécution du major Davel par le lieutenant-baillival Isaac Loys de Bochat — le même qui, au Tribunal de la rue de Bourg, requit la peine de mort et qui dirigea l'exécution. On ne la lira pas sans émotion. Voici le récit de l'exécution proprement dite :